



Communiqué de presse

La BCVs suspend les amortissements pour ses clients entreprises et indépendants pour la deuxième année consécutive.

SION, LE 26 JANVIER 2021 – À l’instar de l’année dernière, la BCVs a décidé de suspendre les amortissements sur les crédits des entreprises valaisannes durant l’année 2021. Grâce à cette mesure, plus de 100 millions de francs de liquidités demeureront à disposition de l’économie du canton du Valais. La Banque poursuit ainsi son soutien à l’économie, en proie à des difficultés dans le contexte pandémique actuel.

Cette mesure renouvelée permet de soulager les entrepreneurs. En outre, elle s’inscrit dans la mission de la Banque Cantonale du Valais en faveur de l’économie de son canton. Le processus de report des amortissements pour les montants dus au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre s’effectuera de manière automatique pour les clients concernés.

En tant que nouveau Président de la Direction Générale de la BCVs, Oliver Schnyder, souligne la nécessité d’apporter une aide complémentaire et concrète aux entreprises valaisannes, durement touchées par les effets de la crise sanitaire. « Grâce à l’accompagnement de l’ensemble de nos conseillers clientèle entreprise, nous examinons chaque situation de manière individuelle afin de proposer les solutions financières les plus adéquates. Tous nos conseillers sont mobilisés pour répondre aux sollicitations. Nous entendons jouer notre rôle de banque de proximité auprès des entreprises valaisannes ».

En mars 2020, date du premier confinement et des premières restrictions sanitaires, la BCVs avait pris part au programme des prêts COVID instauré par la Confédération helvétique. Près de 1’550 clients, représentant un total de 170 millions de francs, ont ainsi pu bénéficier de ces crédits spéciaux. À cela s’ajoute la suspension des amortissements 2020 pour un montant de 100 millions de francs ainsi que la nouvelle mesure prise pour l’année en cours pour un montant de 100 millions supplémentaires. À ce jour, le cumul de toutes les mesures déployées par la BCVs représente plus de 370 millions de francs de liquidités mis à disposition de l’économie depuis le début de la pandémie.

Société anonyme de droit public, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) est cotée à la Bourse suisse. Elle développe les services d’une banque universelle et contribue au développement harmonieux de l’économie valaisanne dans les limites des règles prudentielles de la branche.

Prochains rendez-vous

Publication des résultats annuels 2020	24 février 2021
Publication du rapport de gestion 2020	31 mars 2021
Assemblée générale ordinaire 2021	21 avril 2021

Contact

Philippe Glassey
Responsable communication
058 324 60 32 - presse@bcvs.ch

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d’ouverture de la Bourse suisse (SIX), afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci. Il est également disponible sur le site Internet de la BCVs : www.bcvs.ch